



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2023**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 38**

Mis en ligne le : 24/10/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles . L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA - M. AMAR - M. MERSALI - Mme CUILIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme ROVARINO - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - Mme SAHUN - M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ - M. GACHET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

-Mme PIOMBINO à M. SANCHEZ
-Mme MORBELLI à M. MONDOLONI
-Mme DESCLOUX à M. AMAR
-Mme CHAUVIN à Mme MICHEL
-Mme LEHNERT à M. RENAUDIN

Absent : M. BORELLI**Secrétaire de séance :** M. Malick SAHRAOUI**OBJET : PERSONNEL MUNICIPAL – CRÉATIONS, TRANSFORMATIONS, SUPPRESSIONS DE POSTES STATUTAIRES.****N° Acte : 4.1**

Délibération n°23-136

Vu l'évolution des services municipaux,
Considérant le besoin de créer des postes afin d'adapter les moyens en personnel aux missions des services,

Il est proposé la création des postes suivants :

Nb de postes	N° de poste	Grade	Date d'effet
1	1959	Agent de maîtrise	20/10/2023
1	1960	Attaché	20/10/2023
1	1961	Rédacteur	01/11/2023

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

4	1962 – 1963 1964 - 1965	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	01/11/2023
1	1966	A.T.S.E.M Principal de 2ème Classe	01/11/2023

La création d'un emploi à temps complet pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 2° :

Nature des fonctions	N° de poste	Motif	Grade	IB	Date d'effet
Agent d'entretien	1853	L332-8 2°	Adjoint technique	367	01/11/2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 30 voix Pour et 8 Abstentions (FERAL Patrick / SAHUN Véronique / BOCCIA Hervé / ALLIOTTE Xavier / GACHET Jean-Pierre / SANCHEZ Philippe représentant : PIOMBINO Patricia / WAHARTE Stéphane)
APPROUVE les créations des postes d'emploi statutaire ci-dessus.
PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice et la dépense sera imputée à la section de fonctionnement du budget de la Commune, au chapitre 012.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI




POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 24/10/2023

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE

